

---

**APPEL A CANDIDATURES EN  
DIRECTION DES ARTISTES OEUVRANT  
DANS LE DOMAINE DE LA DANSE  
POUR UNE RESIDENCE-ACTIONS SUR  
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE**

---

## Préambule

---

Depuis 2014, la Communauté de communes de la Matheysine est engagée dans une politique d'éducation artistique via une Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

Cette convention a pour ambition de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture. Elle vient renforcer sur le territoire intercommunal les synergies locales et le dialogue entre acteurs culturels, éducatifs et sociaux. Elle inscrit les équipements et services existants au cœur des projets, leur donnent l'opportunité de renforcer leurs missions. Elle favorise le fonctionnement en réseau, la transversalité et la coopération. En fédérant énergies, moyens et compétences, elle permet de construire des parcours en direction de la jeunesse et au bénéfice de toute la population du territoire.

En juin 2021, la résidence autour du chant et de la musique avec le collectif Grille-Pain (2019-2021) s'est terminée et l'ensemble des acteurs impliqués ont souligné la qualité du travail mené.

Précédemment, un projet autour de la danse s'était déroulé en 2017-2018, avec la Compagnie Guillermin. Une belle mobilisation de danseurs amateurs de la Matheysine et du Trièves avait abouti à la participation au défilé de la Biennale de la Danse en septembre 2018.

Forte de ces deux expériences artistiques et culturelles, la Communauté de communes de la Matheysine propose de lancer une nouvelle résidence, autour de la danse.

Réuni en comité de pilotage, les signataires de la convention donnent les orientations générales de la résidence-action. La Communauté de communes de la Matheysine assure la coordination de la CTEAC et de la résidence, avec l'appui de La Mure Cinéma-théâtre et en lien avec les autres équipements culturels du territoire.

## Présentation du territoire :

---

La Communauté de communes de la Matheysine compte 19 800 habitants.

Elle est composée de 43 communes avec 39 communes de moins de 1 000 habitants, dont 14 communes de moins de 100 habitants.

Elle couvre un territoire de 71 000 hectares, de moyenne montagne.

Ce territoire dispose d'un maillage d'équipements à vocation culturelle :

- La Médiathèque, tête de réseau, associée via le réseau de lecture publique intercommunal Maticena aux bibliothèques communales ou associatives (au total 11 structures constituent le réseau)
- Le Cinéma-Théâtre de La Mure, dont l'activité est gérée par une association, fortement soutenue financièrement par l'Intercommunalité, complétée dans sa capacité à accueillir des spectacles par la salle de La Motte Saint Martin, d'initiative communale.
- L'Ecole de Musique municipale de La Mure
- Les musées et sites patrimoniaux : le Musée Matheysin, le Musée de la Mine-Image, la Maison du Patrimoine de Pellafol
- La Maison Messiaen, résidence d'artistes inaugurée en juillet 2016, dont la gestion du projet culturel est confiée à l'AIDA.

Par ailleurs, plusieurs associations proposent des activités autour de la danse : pratiques amateurs avec un encadrement professionnel ou semi-professionnel, salarié ou bénévole

- La Bise du Connest
- Cabrioles et entrechats
- Danse Mix
- Le Foyer pour Tous de La Motte d'Aveillans
- L'association Kairos
- La Maison pour Tous de Susville
- Les Petits Pas dans les Grands (Chorégraphe : Cathy Pastor)
- Tennessee Riders

## Objectifs de la résidence-actions

---

En s'appuyant sur l'évaluation de la CTEAC<sup>1</sup>, cette résidence-actions a pour objectifs prioritaires de :

- Développer des actions d'éducation aux arts et à la culture (EAC) pour tout public, en dehors du temps scolaire, avec une attention particulière portée aux jeunes de moins de 25 ans et aux personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ;
- Développer des actions EAC dans les établissements scolaires peu impliqués dans les projets de la précédente convention (lycées, collège du Vallon des Mottes, écoles non partenaires d'actions de la CTEAC les années précédentes)
- Mobiliser des acteurs sur tout le territoire
- Croiser les savoir-faire entre les acteurs de la danse du territoire et la Compagnie en résidence

## Principes de mise en œuvre de la résidence-actions

---

La résidence-actions s'appuie sur un projet global, proposé par l'équipe artistique, dont le contenu sera précisé grâce à un dialogue avec la Communauté de communes, les partenaires de la CTEAC et les acteurs locaux.

La résidence-actions s'adresse à tous les habitants, avec une priorité donnée à la jeunesse, dans une démarche de découverte et de proximité avec les artistes présents sur le territoire. Le propos est de favoriser la rencontre entre les habitants d'un territoire et un univers artistique.

Cette résidence-actions sera réalisée en coordination avec La Mure Cinéma-Théâtre.

Le projet de la résidence devra s'inscrire dans les 3 piliers de l'éducation artistique :

- Donner à voir des formes de création contemporaine (spectacle, performance...),
- Proposer des temps de pratique artistique,
- Encourager la réflexion et le développement de l'esprit critique.

Les actions se déploieront à l'échelle de l'ensemble du territoire, dans des lieux pas forcément dédiés à la pratique de la danse.

Les actions seront menées en partenariat avec différents acteurs du territoire (tels que les acteurs culturels, les établissements scolaires, les accueils de loisirs, les acteurs sociaux et médico-sociaux, des comités des fêtes et des associations de pratique artistique).

---

1 Synthèse de l'évaluation accessible sur [www.ccmatheysine.fr](http://www.ccmatheysine.fr)

Une journée de formation interprofessionnelle impliquant l'équipe artistique au côté de formateurs de l'Education Nationale est prévu sur le territoire le 14 janvier 2022.

## Durée du projet

La résidence débutera fin 2021 et se terminera en juin 2023.

## Esthétique recherchée

La danse sera au cœur de l'expérience esthétique proposée aux habitants, avec une ouverture à la diversité des formes d'expression corporelle.

Dans le souci d'un enrichissement et d'une valorisation des références culturelles des habitants, diverses formes musicales seront proposées en support à la danse.

Des liens avec d'autres disciplines artistiques ou avec la découverte du patrimoine sont bienvenus.

## Modalités de sélection et de suivi

### *Critères d'appréciation*

- La cohérence du projet avec ce cahier des charges
- La pertinence du fil directeur du projet au regard des dynamiques territoriales
- L'expérience des artistes dans le domaine de la médiation, auprès de différents publics, en particulier les adolescents
- Les références des artistes en termes de pratique collective de la danse
- La capacité à travailler en partenariat, avec les acteurs du territoire
- La capacité à s'adapter à des contraintes sanitaires évolutives
- L'approche financière
- La proximité géographique (les frais de mission, transports, repas et hébergement, ne devront pas dépasser 10% du budget de la résidence, sachant qu'un hébergement par La Mure Cinéma Théâtre est envisageable en dehors de l'accueil des compagnies programmées lors de sa saison)

### *Procédure de sélection*

4 à 6 candidatures au maximum seront présélectionnées par la Communauté de communes de la Matheysine et La Mure Cinéma Théâtre.

Les équipes artistiques présélectionnées seront ensuite auditionnées par un comité composé d'élus et techniciens de la communauté de communes, des représentants des partenaires institutionnels, d'opérateurs culturels, sociaux et éducatifs.

Ces auditions auront lieu durant la semaine N°39 (la date sera fixée durant l'été).

Le choix définitif de la compagnie retenue aura lieu courant octobre.

## Modalités de suivi

Le Comité technique de la CTEAC, qui tiendra lieu de comité de suivi, veillera au bon déroulement de la résidence.

Sur le plan opérationnel, la résidence sera suivie et coordonnée par la chargée de mission Culture de la Communauté de communes de la Matheysine, avec l'appui du Directeur du Cinéma-Théâtre de La Mure, chargée d'une mission de coordination pour le compte de la Communauté de communes de la Matheysine.

## Modalités de financement

---

L'équipe retenue bénéficiera de l'apport financier des partenaires de la convention pour un budget global prévisionnel de 40 000 euros TTC (hors financements complémentaires ou achat de spectacles), pour la durée de la résidence

Un budget sera établi pour chaque année.

Les droits d'auteur pour les restitutions de créations participatives sont à intégrer dans le budget de l'équipe artistique.

Des financements complémentaires seront recherchés via des dispositifs spécifiques, tels que le programme départemental en direction des collèges (le Pass Isérois du Collège Citoyen) ou celui de la Région à l'attention des lycées et des IME (Découverte Région), et via la programmation de La Mure Cinéma Théâtre.

Le suivi administratif et financier sera assuré par la Communauté de communes de la Matheysine.

## Procédure de dépôt de candidature

---

L'intégralité du dossier est à déposer par voie électronique uniquement auprès de [j.brouat@ccmatheysine.fr](mailto:j.brouat@ccmatheysine.fr) au plus tard **le 20 septembre 2021**.

## Contenu des candidatures

---

Les compagnies candidates devront fournir :

- Une note motivant le sens de leur démarche de candidature à cette résidence-action et sa place dans la vie de leur compagnie ;
- Une proposition détaillée de leur projet (médiation, ateliers, diffusion...) au moins sur la première année avec l'esquisse de perspectives pour la deuxième année ;
- Une approche financière, indiquant des exemples de prix de cession de spectacles, le coût horaire par intervenant pour les interventions en EAC, des coûts en fonction de la durée de présence sur le territoire ;
- Des propositions de présence sur le territoire (périodes de présence et couverture du territoire)
- Un dossier de présentation de la compagnie lui permettant de détailler ses références artistiques et expériences passées, de montrer en quoi elle est apte à mener le type de projet attendu et d'indiquer ses partenaires habituels, institutionnels, financeurs et autres.
- Une présentation de l'équipe en résidence (CV artistiques), et des interlocuteurs
- Une attestation dite de vigilance datant de moins de six mois concernant les obligations de déclaration et de paiement des cotisations et des contributions de sécurité sociale
- La copie de la licence d'entrepreneur de spectacle

- Le récépissé de déclaration en Préfecture de l'association et la copie de la publication au Journal Officiel
- La liste à jour des membres du CA
- L'attestation d'assurance responsabilité civile

Pour tout renseignement : par mail uniquement à : [j.brouat@ccmatheysine.fr](mailto:j.brouat@ccmatheysine.fr)

Pièces de l'appel à candidatures

Les documents fournis sont les suivants :

- Ce cahier des charges

Les documents suivants sont accessibles sur le site [www.ccmatheysine.fr](http://www.ccmatheysine.fr) :

- La Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture 2018-2020 (et avenant 2021-2022)
- La synthèse de l'évaluation de la CTEAC 2018-2020